



EXPOSITION

# TIRAILLEURS D'AFRIQUE

DES MASSACRES DE MAI-JUIN 1940

À LA LIBÉRATION DE 1944-1945 :

HISTOIRE CROISÉE ET MÉMOIRE COMMUNE

# TIRAILLEURS D'AFRIQUE

## DES MASSACRES DE MAI-JUIN 1940 À LA LIBÉRATION DE 1944-1945 : HISTOIRE CROISÉE ET MÉMOIRE COMMUNE

**A** lors qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la France se dote du deuxième empire colonial au monde, elle y recrute de nombreuses formations militaires indigènes, au cœur d'un système politique où l'inégalité entre les colonisateurs et les colonisés est la règle. Aux côtés des troupes dites « de l'armée d'Afrique », composée de tirailleurs algériens, marocains, tunisiens et de zouaves, se développe une armée coloniale qui compte les unités créées d'abord au Sénégal en 1857 — les tirailleurs sénégalais —, puis à travers toute l'Afrique subsaharienne et, ensuite, en Indochine, à Madagascar, aux Comores, aux Antilles, en Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie, dans le Pacifique et à Pondichéry, comme en témoigne la carte des troupes venues des colonies en France sur le temps long.

La France est la première des puissances coloniales européennes à engager ses troupes sur le sol européen en 1870. Cet emploi lui est reproché par les Prussiens, au motif qu'il serait déloyal d'engager des « sauvages » dans des conflits entre « civilisés ». Amplifiée par la propagande allemande pendant la Première Guerre mondiale, cette stigmatisation des soldats issus des colonies conduira à l'exécution sommaire et au massacre de milliers de tirailleurs africains prisonniers ou à l'issue des combats en mai-juin 1940 sur le front de France, lors de la Seconde Guerre mondiale, par une armée allemande sous influence de la propagande nazie. Ainsi, l'édition du 6 juin 1940 du journal des SS, *Das Schwarze Korps*, dénonce la France qui a trahi la « *race blanche* » en recrutant « *des animaux de la jungle* ».

Leur participation au conflit en 1914-1918, aux combats de mai-juin 1940 ainsi qu'à la Libération de la France en 1944-1945 sont des épisodes importants de notre histoire. Retracer l'histoire de ces soldats aujourd'hui, c'est s'attacher à un passé commun, dorénavant au cœur des relations entre la France et les pays africains. Si la reconnaissance du sacrifice a été immédiate dans les armées, elle a été peu présente dans la mémoire collective nationale. Aujourd'hui, monuments du souvenir, sites de mémoire, commémorations et cérémonies militaires sont de plus en plus nombreux sur le territoire national, pour corriger les oublis de l'histoire et de la mémoire.

Cette exposition s'inscrit dans la dynamique de reconnaissance et rappelle le souvenir de ceux qui se sont illustrés pour servir la France, en lien avec son histoire coloniale, mais aussi celles des normes et des représentations, voire des stéréotypes. À travers douze totems, elle raconte l'histoire des soldats d'Afrique jusqu'aux massacres de mai-juin 1940, mais aussi leur internement en France à partir de l'été 1940 et leur participation à la Libération de l'Hexagone (1944-1945). Elle décrit également les lieux de mémoire dédiés à ce passé et enfin s'attache aux commémorations de 2020 (80<sup>e</sup> anniversaire) autour des événements de mai-juin 1940.

# TIRAILLEURS D'AFRIQUE

DES MASSACRES DE MAI-JUIN 1940 À LA LIBÉRATION DE 1944-1945 :  
HISTOIRE CROISÉE ET MÉMOIRE COMMUNE



**A** lert qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, la France se dote du deuxième empire colonial au monde, elle y recrute de nombreuses formations militaires indigènes, au cœur d'un système politique où l'indigénat entre les colonisateurs et les colonisés est la règle. Aux côtés des troupes dites « de l'armée d'Afrique », composée de tirailleurs algériens, marocains, tunisiens et de zouaves, se développe une armée coloniale qui compte les unités créées d'abord au Sénégal en 1857 – les tirailleurs sénégalais – puis à travers toute l'Afrique subsaharienne et, ensuite, en Indochine, à Madagascar, aux Comores, aux Antilles, en Guyane, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie, dans le Pacifique et à Pondichéry, comme en témoigne la carte des **troupes venues des colonies en France** sur le temps long.

La France est la première des puissances coloniales européennes à engager ses troupes sur le sol européen en 1870. Cet épisode lui est reproché par les Prussiens, au motif qu'il s'agit d'un « mélange des « sauvages » dans des combats entre « civilisés » ». Amplifiée par la propagande allemande pendant la Première Guerre mondiale, cette stigmatisation des soldats issus des colonies conduit à l'exécution sommaire et aux massacres de milliers de tirailleurs africains prisonniers ou à l'issue des combats en mai-juin 1940 sur le front de France, lors de la Seconde Guerre mondiale, par une armée allemande sous l'influence de la propagande nazie. Ainsi, l'ordonne du 6 juin 1940 du journal des SS, Das Schwarze Korps, dénonce la France qui a traité la « race blanche » en recrutant « des animaux de la jungle ».

Leur participation au conflit en 1914-1918, aux combats de mai-juin 1940 ainsi qu'à la Libération de la France en 1944-1945 sont des épisodes importants de notre histoire. Retracer l'histoire de ces soldats aujourd'hui, c'est s'attacher à un passé commun, déterminant au cœur des relations entre la France et les pays africains, la reconnaissance du sacrifice à être inscrite dans les annales, et à être pris présents dans la mémoire collective nationale. Aujourd'hui, monuments du souvenir, sites de mémoire, commémorations et cérémonies militaires sont de plus en plus nombreux sur le territoire national, pour corriger les oublis de l'histoire et de la mémoire.

Cette exposition s'inscrit dans la dynamique de reconnaissance et rappelle le souvenir de ceux qui se sont illustrés pour servir la France, en lien avec son histoire coloniale, mais aussi celles des normes et des représentations, voire des stéréotypes. À travers douze thèmes, elle raconte l'histoire des soldats d'Afrique jusqu'aux massacres de mai-juin 1940, mais aussi leur intermèbre en France à partir de 1946 et leur participation à la Libération de l'Hexagone (1944-1945). Elle décrit également les lieux de mémoire dédiés à ce passé et enfin s'attache aux commémorations de 2020 (80<sup>e</sup> anniversaire) autour des événements de mai-juin 1940.



**EXPOSITIONS**

La France a été le théâtre de la première exposition internationale de la culture africaine à Paris en 1889. Cette exposition a permis de découvrir les arts et les coutumes des peuples d'Afrique. Elle a été suivie de nombreuses autres expositions, dont la plus récente à Paris en 2022, qui a permis de découvrir la culture africaine contemporaine.

1841  
1900

## AUX ORIGINES DES TROUPES DES COLONIES

**D**ès le XVI<sup>e</sup> siècle, les premiers navigateurs européens abordant les côtes de l'Ouest de l'Afrique ont recruté des « auxiliaires indigènes ». Ces supplétifs noirs et mulâtres sont les ancêtres des tirailleurs sénégalais. Dans les « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion), l'habitude est d'avoir recours à des esclaves pour assurer la défense du territoire. Les campagnes de la Révolution française et de l'Empire feront émerger de véritables unités régulières, qui constituent une des composantes, en 1803, du bataillon des pionniers noirs. En Afrique de l'Ouest, les tirailleurs sénégalais deviennent des unités régulières en 1857. Ils participent aux campagnes coloniales africaines, au Soudan (1886-1891) ou au Dahomey (1890 et 1892-1894). Le ministère des Colonies se lance dans la seconde expédition de Madagascar (1894-1895), s'appuyant en partie sur les combattants d'Afrique de l'Ouest et d'Algérie et sur un contingent réunionnais. La colonisation de l'île est l'occasion de lever des troupes sakalaves de l'île de Madagascar ainsi que des Comoriens. En 1898, cette expansion française en Afrique est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré cet échec, les tirailleurs sénégalais, de retour de Fachoda, défilent à Paris, en 1899, derrière le commandant Marchand et sont acclamés par les Parisiens.

À la suite de l'expédition d'Égypte (1798-1801), l'article 12 de l'acte de capitulation des Français précise le statut des futurs « rapatriés » : ils sont libres de « *suivre l'armée française* ». Ces « Orientaux » sont regroupés au sein de la Légion copte, créée en avril 1800, puis intégrés à l'armée française en 1802 dans le bataillon des chasseurs d'Orient. Ils seront de toutes les campagnes napoléoniennes. À partir de 1830, avec la conquête de l'Algérie, des troupes régulières « *indigènes* » sont recrutées, au sein d'une armée dite « d'Afrique », parmi lesquelles des unités locales d'infanterie de zouaves. En 1834, un corps de cavaliers indigènes nommés spahis est mis sur pied, et passe ensuite à trois régiments. Les ordonnances royales de 1841 organisent les troupes d'infanterie indigènes en Algérie qui, vingt-cinq ans plus tard, vont représenter une part importante des effectifs de l'armée d'Afrique, aux côtés des chasseurs d'Afrique, de l'infanterie légère, des zouaves et de la Légion étrangère, participant aux campagnes de Crimée (1854), d'Italie (1859), du Mexique (1861-1867) et à la Guerre de 1870 sous le qualificatif de « Turcos ». En 1884, un quatrième régiment sera créé en Tunisie après l'établissement du protectorat.

Portrait du  
**Zouave Daurière**  
(série *Frères d'Armes*)





1900  
1914

## LA FORCE NOIRE & LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

**E**n 1900, les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « soldats indigènes », connues sous le nom de Troupes de Marine, passent au ministère de la Guerre sous le nom de Troupes coloniales. À partir de 1908, les tirailleurs sénégalais sont engagés dans la campagne du Maroc. L'Empire colonial s'organise, avec la création de l'A-ÉF en 1910, et l'idée s'affirme alors que ces « troupes noires » pourraient être employées hors du continent africain (à l'image des troupes algériennes engagées en Crimée ou au Mexique). C'est dans ce contexte que le futur général Charles Mangin théorise, dans son ouvrage *La Force noire* (1910), l'utilisation de ces unités, notamment en Afrique du Nord et en Europe.

Dans un climat de crainte d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et l'opinion publique se passionnent pour ce projet. Le gouvernement français organise et développe, dans le même temps, la conscription dans tout l'Empire, notamment en Algérie et dans les « vieilles colonies ». Le défilé du 14 juillet 1913, qui se déroule traditionnellement à Longchamp, va regrouper les unités issues de tout l'Empire colonial. Alors que toutes les unités coloniales reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique d'hommage de la République, le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) est mis spécifiquement à l'honneur. À cette date, les tirailleurs sénégalais comptent au total trente-cinq bataillons.

Dès le début des opérations, en août-septembre 1914, dix bataillons africains, soit environ huit mille hommes, sont acheminés en France. Malgré les discours du futur général Charles Mangin, la mobilisation dans l'Empire est difficile et mal préparée. Très rapidement, l'arbitraire s'instaure avec le recrutement forcé alors qu'on a aussi recours à un volontariat avec primes. Ces troupes sont engagées, dès la fin septembre, en Picardie et en Artois puis, en octobre, dans l'Aisne. Mal préparés, les bataillons sénégalais « déçoivent ». En revanche, la conduite des vieux bataillons du Maroc à Ypres et Dixmude (Belgique) est héroïque. Devant un tel bilan, tous les Sénégalais sont retirés du front et provisoirement cantonnés dans le Midi de la France et au Maroc (une pratique qui se généralisera par la suite, au moment de l'hiver, sous le terme d'« hivernage »). Malgré ce premier choc et les difficultés d'adaptation, la mobilisation des troupes coloniales va s'intensifier en 1915 pour répondre à la pression des Allemands sur les fronts et soutenir les offensives de l'armée française, comme en témoigne la carte des mobilisés afro-antillais en 1914-1918.

Portrait de  
**Ali M'Houmadi**  
(série *Frères d'Armes*)



# LA FORCE NOIRE & LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

1900  
1914



**E**n 1900, les troupes destinées à servir outre-mer, constituées d'Européens et de « soldats indigènes », connues sous le nom de Troupes de Marine, passent au ministère de la Guerre sous le nom de Troupes coloniales. À partir de 1908, les tirailleurs sénégalais sont engagés dans la campagne du Maroc. L'Empire colonial s'agrandit, avec la création de l'A-EP en 1910, et l'armée alors que ces « troupes noires » pourraient être employées hors du continent africain (à l'image des troupes algériennes engagées en Chine ou au Mexique). C'est dans ce contexte que le futur général Charles Mangin théorise dans son ouvrage *La Force noire* (1910), l'utilisation de ces unités, notamment en Afrique du Nord et en Europe.

Dans un climat de crainte d'une nouvelle guerre contre l'Allemagne, le Parlement, la presse et l'opinion publique se passionnent pour ce projet. Le gouvernement français organise et développe, dans le même temps, la conscription dans tout l'Empire, notamment en Algérie et dans les « Vieilles colonies ». La loi du 14 juillet 1911, qui se déroule traditionnellement à Longchamp, va regrouper les unités issues de tout l'Empire colonial. Alors que toutes les unités coloniales reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique d'hommage de la République, le 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs sénégalais (RTS) est mis spécifiquement à l'honneur. À cette date, les tirailleurs sénégalais comptent au total trente-cinq bataillons. Dès le début des opérations, en août-septembre 1914, dix bataillons africains, soit environ huit mille hommes, sont acheminés en France. Malgré les discours du futur général Charles Mangin, la mobilisation dans l'Empire est officielle et mal préparée. Très rapidement, l'entraîne s'instaure avec le recrutement forcé alors qu'on a aussi recouru à un volontariat avec primes. Ces troupes sont engagées, dès la fin septembre, en Picardie et en Artois puis, en octobre, dans l'Alsace. Mal préparés, les bataillons sénégalais « découvrent ». En revanche, la conduite des vieux bataillons du Maroc à l'ère et Dinande (Belgique) est héroïque. Devant un tel bilan, tous les Sénégalais sont retirés du front et postérieurement cantonnés dans le Maï de la France et au Maroc, une pratique que se généralisera par la suite, au moment de l'Étoile, sous le terme de « forerage ». Malgré ce premier choc et les difficultés d'adaptation, la mobilisation des troupes coloniales va s'intensifier en 1915 pour répondre à la pression des Allemands sur les fronts et couvrir les offensives de l'armée française, comme en témoigne la carte des **mobilités afro-antillaises en 1914-1918**.



**LA FORCE NOIRE (1910)**

Charles Mangin, futur général, théorise dans son ouvrage *La Force noire* (1910) l'utilisation de ces unités, notamment en Afrique du Nord et en Europe. Le livre est devenu un best-seller et a influencé l'opinion publique et le gouvernement français.

**Le Rire**

Un journal satirique qui a ridiculisé les troupes coloniales pendant la guerre.

**L'HOMMAGE DE LA RÉPUBLIQUE (1913)**

Le 14 juillet 1911, les troupes coloniales reçoivent leur drapeau en une cérémonie unique d'hommage de la République. Cette date est devenue une tradition importante de l'armée française.



Portrait de Charles Mangin



“ Les tirailleurs furent, tous ces jours-ci, les enfants chéris de notre capitale. ”

L'Illustration, juillet 1914



**3** TIRAILLEURS D'ORIENT

1915  

---

1924

## DES TRANCHÉES À L'OCCUPATION DE LA RUHR

**A**u total, on estime entre 550 000 et 600 000 le nombre de soldats coloniaux venus combattre en Europe, sans oublier ceux restés mobilisés dans les colonies. En ajoutant les 200 000 « travailleurs coloniaux », on mesure l'important flux migratoire de ces années de guerre (voir la carte des mobilisés maghrébins en 1914-1918). Ces soldats ne combattent pas qu'en Europe. En Afrique, les colonies allemandes sont attaquées et deviendront, par la suite, des mandats français, comme le Cameroun ou le Togo. La visibilité de ces hommes s'accroît sur le territoire métropolitain par le biais, notamment, des milliers de blessés africains, maghrébins, indochinois et antillais soignés dans les hôpitaux ou présents dans les camps d'hivernage.

Dès 1916, les pertes humaines subies et une nouvelle révolte dans le nord du Dahomey (actuel Bénin) conduisent le gouvernement à repenser les méthodes de recrutement de 1915. Pourtant, seul le 61<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs sénégalais (BTS) se soulèvera lors des grandes mutineries en 1917. À la demande de Georges Clemenceau, Blaise Diagne, le député du Sénégal, entre au gouvernement en janvier 1918 en tant que haut-commissaire de la République pour le recrutement en A-O-F. L'État-major lève alors plus de trente bataillons de tirailleurs sénégalais (BTS) qui arrivent rapidement en France (quarante mille soldats). Les populations lui font confiance, s'engageant sur les promesses de celui qui a porté la loi du 29 septembre 1916 consolidant la citoyenneté française aux originaires des « quatre communes » du Sénégal.

En France, sur le front, des bataillons — désormais mieux formés et qui ont été amalgamés avec des soldats européens puis des formations venues d'Asie (voir la carte des mobilisés d'Asie et d'Océanie en 1914-1918) — s'illustrent particulièrement : les tirailleurs somalis et comoriens lors de la reprise de Douaumont à Verdun, en octobre 1916 ; les Sénégalais à Reims, au printemps 1918 ; le 12<sup>e</sup> bataillon de tirailleurs malgaches, durant les opérations de l'automne 1918. Mais, si leur bravoure militaire est consacrée lors des défilés de la victoire et que plusieurs monuments leur rendent hommage comme à Nogent, à Bamako ou à Reims, en 1924, avec le Monument aux héros de l'Armée noire, l'égalité de statut promise n'en récompensera qu'un petit nombre. Au lendemain de l'Armistice, les tirailleurs sénégalais seront parmi les unités qui occuperont la Ruhr et la Rhénanie en Allemagne, une présence dénoncée par les ligues nationales allemandes sous le qualificatif de « *Honte noire* ».

Portrait de  
**Bakary Diallo**  
(série *Frères d'Armes*)



# DES TRANCHÉES À L'OCCUPATION DE LA RUHR

1915  
1924



**A**u total, on estime entre 500 000 et 600 000 le nombre de soldats coloniaux venus combattre en Europe, sans oublier ceux restés mobilisés dans les colonies. En ajoutant les 200 000 « travailleurs coloniaux », on mesure l'important flux migratoire de ces années de guerre (voir la carte des **mobilités maghrébines en 1914-1918**). Ces soldats ne combattent pas qu'en Europe. En Afrique, les colonies allemandes sont attaquées et deviendront, par la suite, des mandats français, comme le Cameroun ou le Togo. La visibilité de ces hommes s'accroît sur le territoire métropolitain par le biais, notamment, des milliers de blessés africains, maghrébins, indochinois et antilles séjournés dans les hôpitaux ou présents dans les camps d'hivernage.

Dès 1916, les pertes humaines infligent une nouvelle éclipse dans le nord du Cotentin (actuel Bénéville) conduisant le gouvernement à repenser les méthodes de recrutement de 1915. Pourtant, seul le 67<sup>e</sup> bataillon de travailleurs sénégalais (BTS) se soulève lors des grèves mutineries en 1917. À la demande de Georges Clemenceau, Blaise Diagne, le député du Sénégal, entre au gouvernement en janvier 1918 en tant que haut-commissaire de la République pour le recrutement en A-OF. L'État major des armées alors plus de fronts bataillons de travailleurs sénégalais (BTS) qui arrivent rapidement en France (surtout entre soldats). Les populations lui font confiance, s'engagent sur les promesses de celui qui a porté la loi du 29 septembre 1916 consolidant la citoyenneté française aux originaires des « quatre communes » du Sénégal.

En France, sur le front, des bataillons – désormais mieux formés et qui ont été amalgamés avec des soldats européens puis des formations venues d'Aux pour la carte des **mobilités d'Asie et d'Océanie en 1914-1918** – s'illustrent particulièrement : les travailleurs somalis et congolais lors de la reprise de Douaumont à Verdun, en octobre 1916 ; les Sénégalais à Reims, au printemps 1918 ; le 12<sup>e</sup> bataillon de travailleurs malgaches, durant les opérations de l'automne 1918. Mais, si leur bravoure militaire est consignée lors des défilés de la victoire et que plusieurs monuments leur rendent hommage comme à Nogent, à Barakou ou à Reims, en 1924, avec le **Monument aux héros de l'Armée noire**, l'égalité de statut promise n'est récompensée qu'un petit nombre. Au lendemain de l'Armistice, les travailleurs sénégalais seront parmi les unités qui occuperont la Ruhr et la Rhénanie en Allemagne, une présence dénoncée par les ligues nationalistes allemandes sous le qualificatif de « **Honte noire** ».



## LA « HONTE NOIRE » (1919-1923)

Blaise Diagne, député de 1913, est chargé de constituer les unités de travailleurs coloniaux en Allemagne. Lors de leur retour, les soldats sénégalais sont obligés de s'engager en France dans une unité pour éviter d'être renvoyés dans leur pays d'origine. Ils sont donc enrôlés dans le 12<sup>e</sup> bataillon de travailleurs malgaches, durant les opérations de l'automne 1918. Mais, si leur bravoure militaire est consignée lors des défilés de la victoire et que plusieurs monuments leur rendent hommage comme à Nogent, à Barakou ou à Reims, en 1924, avec le **Monument aux héros de l'Armée noire**, l'égalité de statut promise n'est récompensée qu'un petit nombre.



Portrait de Bakary Diallo  
par Jean-François PIGNON

## LE MONUMENT AUX HÉROS DE L'ARMÉE NOIRE (1924)

Le 12 juillet 1918, un monument est inauguré à Reims. Il est dédié aux soldats français et aux soldats des colonies qui ont participé à la bataille de Verdun. Le monument est situé sur la place de Verdun, à Reims. Il est composé de deux statues : une statue de la Liberté et une statue de la Justice. Le monument est considéré comme un symbole de la reconnaissance des soldats de l'Armée noire.



“ On est de plus en plus satisfait de la bravoure et du mordant de nos soldats de couleur : tirailleurs, algériens, marocains, sénégalais. ”

Sur le vit, janvier 1918



4

TIRAILLEURS D'AFRIQUE  
En France et en Allemagne, 1914-1918

1939  

---

1940

## LA « DRÔLE DE GUERRE » ET LES PREMIERS COMBATS

**E**n 1939, l'armée d'Afrique dispose de sept divisions d'infanterie nord-africaines, d'une division marocaine, de quatre divisions d'infanterie d'Afrique et de trois brigades de spahis. Les tirailleurs sénégalais comptent, eux, dix-neuf régiments dont six en métropole. De septembre 1939 à mars 1940, on achemine en métropole plus de trente-huit mille combattants. Début 1940, tous ces hommes se morfondent pendant la « drôle de guerre » et s'installent dans une attente interminable. Sur le front de France, l'État-major dispose de huit divisions d'infanterie coloniale (DIC) à la veille de l'offensive allemande.

À l'heure de la bataille, les troupes coloniales, dont soixante-quatre mille Africains et près de quatorze mille Malgaches sont présents sur tous les secteurs du front (voir les trois cartes des combattants mobilisés du Maghreb, afro-antillais et d'Indochine). Les 1<sup>er</sup> et 6<sup>e</sup> DIC sont engagés en Argonne, les 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> RTS, comme les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> RICMS combattent dans les Ardennes et sur la Meuse. La 42<sup>e</sup> DBMC participe à la défense de Monthermé alors que les Allemands viennent d'envahir la Belgique et la Hollande. Sur la Somme, combattent les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> DIC, le 44<sup>e</sup> RICMS, alors que les 16<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> RTS se battent à Villers-Bretonneux et à Aubigny. Le 53<sup>e</sup> RICMS livre un combat « sans esprit de recul » à Airaines et les 33<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> RICMS autour d'Amiens. Plus éloignées du front, des unités se distinguent lors des derniers affrontements, comme les 27<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> RICMS en Normandie ou sur La Loire, d'autres, comme le 8<sup>e</sup> RTS, s'engagent dans la défense de la Seine et de l'Yonne. Le 4<sup>e</sup> RTS est présent face aux Italiens, alors que des bataillons autonomes s'engagent sur le Nord-Est ou sur le littoral méditerranéen. Dans le cadre de ces affrontements, la *Wehrmacht* et la *Waffen SS* vont commettre plusieurs massacres de prisonniers britanniques et de civils français dans le Nord et le Pas-de-Calais, mais aussi contre les troupes coloniales comme à Aubigny (80), Fouilloy (80) et Febvin-Palfart (62) entre le 24 et le 30 mai 1940.

Le 17 juin 1940, le maréchal Pétain, nouveau chef du Gouvernement, annonce qu'« *il faut cesser le combat* ». Rendus furieux par leur résistance malgré cet appel, les Allemands massacrent des tirailleurs sénégalais dans plusieurs lieux en France. Le 22 juin 1940 met définitivement fin aux combats, mais pas aux exactions, comme à La Machine (58), à Marclopt et Feurs (42), à Fleurieu-sur-Saône (69), à Guéreins et Grièges (01), et enfin à Laiz (01) le 26 juin 1940.

Portrait de  
**Léopold Sédar Senghor**  
(série *Frères d'Armes*)





# LES ÉVÉNEMENTS DE MAI-JUIN 1940 : LES MASSACRES

**À** partir de la fin du mois de mai, la propagande de Joseph Goebbels rappelle aux soldats allemands l'épisode de la « *Honte Noire* » et accuse les soldats africains de sauvagerie sur le champ de bataille. Dès lors, les exactions se multiplient. Les premières exécutions ont lieu à Aubigny dans la Somme où une cinquantaine de prisonniers du 24<sup>e</sup> RTS sont abattus le 24 mai. C'est début juin 1940, à l'occasion de la deuxième vague de l'offensive allemande à l'ouest, que les exécutions s'intensifient. Une première série de crimes est relevée le 5 juin dans la Somme à Crouy-Saint-Pierre, Cavillon et à Hangest-sur-Somme, puis le lendemain à Domart et Dromesnil. Le 7 juin 1940, à Airaines, les Allemands fusillent tirailleurs et gradés africains du 53<sup>e</sup> RICMS, dont le capitaine Charles N'Tchoréré, originaire du Gabon. Le 8 juin, des massacres ont lieu à nouveau à Dromesnil et le 9 juin, à Mareuil-la-Motte dans l'Oise, un fait connu grâce au témoignage de Michel El Baze, mais aussi à Lieuvilliers. Les 10 et 11 juin 1940, c'est à Erquinvillers et à Cressonsacq que sont tués les survivants et les prisonniers sénégalais et guinéens de la 4<sup>e</sup> DIC et du 24<sup>e</sup> RTS.

Les officiers français qui tentent de s'interposer subissent le même sort, comme le capitaine Jean Speckel du 16<sup>e</sup> RTS à Cressonsacq. Tandis que la plupart des unités coloniales retraitent tout en continuant à combattre comme le 28<sup>e</sup> RTS sur le Cher ou le 27<sup>e</sup> RTS sur la Loire, les Allemands poursuivent leur politique de terreur. Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, manque lui aussi d'être exécuté pour avoir refusé de reconnaître de prétendues exactions commises par les tirailleurs. À la mi-juin encore, des artilleurs indigènes sont exécutés à Sillé-le-Guillaume (72), le 19 juin 1940, après une semaine de massacres dans une quinzaine de lieux (voir la carte des Massacres et mémoriaux en France ci-contre : cette carte ne concerne que les massacres à l'encontre de troupes venues des colonies en France). Les 19 et 20 juin, l'horreur culmine près de Lyon, notamment à Chasselay (voir panneau 7). Des massacres ont lieu dans tout le Rhône, comme à Lentilly, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Pontcharra-sur-Turdine, Champagne-au-Mont-d'Or ou Éveux à l'initiative de la *SS-Panzer-Division Totenkopf* et d'unités de la *Wehrmacht*. Au total, selon plusieurs travaux dont ceux de Raffael Scheck, plus d'une cinquantaine de lieux de massacres, faisant entre mille cinq cents et trois mille victimes, sont recensés. Cette haine raciste, canalisée par l'idéologie nazie, trouve explicitement son origine dans les stéréotypes du « *tirailleur coupeur d'oreilles* » hérités de la Grande Guerre et les séquelles de la « *Honte noire* ».

Portrait de  
**Charles N'Tchoréré**  
(série *Frères d'Armes*)



# LES ÉVÉNEMENTS DE MAI-JUIN 1940 : LES MASSACRES



**A**près de la fin du mois de mai, la propagande de Joseph Goebbels rappelle aux soldats allemands l'épisode de la « Forêt Noire » et accuse les soldats africains de sauvagerie sur le champ de bataille. Dès lors, les exactions se multiplient. Les premières exécutions ont lieu à Aubigny dans la Somme où une cinquantaine de prisonniers du 24<sup>e</sup> RTA sont abattus le 24 mai. C'est début juin 1940, à l'occasion de la deuxième vague de l'offensive allemande à l'ouest, que les exécutions s'intensifient. Une première série de crimes est menée le 5 juin dans la Somme à Crouy-Saint-Pierre, Cavillon et à Mangy-sur-Somme, puis le lendemain à Domart et Dronoville. Le 7 juin 1940, à Auxerre, les Allemands fusillent travailleurs et gradés africains du 53<sup>e</sup> RICM, dont le capitaine **Charles N'Tchoréré**, originaire du Gabon. Le 8 juin, des massacres ont lieu à Nouvion à Dronoville et le 9 juin, à Month-la-Miche dans l'Oise, un fait connu grâce au témoignage de Michel G. Bizez, mais aussi à Lévignies. Les 10 et 11 juin 1940, c'est à Enguvaliers et à Cressonville qui sont tués les survivants et les prisonniers évacués et gardés de la 4<sup>e</sup> CIC et du 24<sup>e</sup> RTA.

Les officiers français qui tentent de s'interposer subissent le même sort, comme le capitaine Jean Spöckel du 10<sup>e</sup> RTA à Cressonville, traqué que le chef de ces unités coloniales retirées tout en continuant à combattre comme le 24<sup>e</sup> RTA sur la Cher ou le 27<sup>e</sup> RTA sur la Loire, les Allemands poursuivent leur politique de terreur.

**Jean Moulin, préfet d'Orne-et-Lair**, manque lui aussi d'être exécuté pour avoir refusé de reconnaître les prétendues exactions commises par les troupes. À la fin juin encore, des soldats indigènes sont exécutés à Sillé-le-Guillaume (72), le 19 juin 1940, après une semaine de massacres dans une quinzaine de lieux (voir le cas de **Massacres et témoignages en France** ci-dessous : cette carte ne concerne que les massacres à l'initiative de troupes venues des colonies en France).

Les 10 et 20 juin, l'horreur culmine près de Lyon, notamment à Chasselay (voir **panneau 7**). Des massacres ont lieu dans tout le Rhône, comme à Landilly, Fleurbaeu-sur-Vaivre, Pontcharra-sur-Turdine, Champagnac-et-Mont-d'Or ou Evreux à l'initiative de la 33<sup>e</sup> Panzer-Division Totenkopf et d'unités de la Wehrmacht. Au total, selon plusieurs travaux dont ceux de Raffaele Schick, plus d'une cinquantaine de lieux de massacres, souvent entre mille-cinq-cents et trois-mille victimes, sont recensés. Cette haine faciale, caractérisée par l'habillage raciste, trouve explicitement son origine dans les stéréotypes du « traître coupé d'oreilles » hérités de la Grande Guerre et les séquelles de la « Forêt Noire ».

### MASSACRES ET TÉMOIGNAGES EN FRANCE

### JEAN MOULIN, PRÉFET D'ORNE-ET-LAIR (1940)

« Jean Moulin, préfet d'Orne-et-Lair, est arrêté le 10 juin 1940 par les soldats allemands. Il est torturé et exécuté le 20 juin 1940. Son corps est retrouvé le 21 juin 1940 dans un champ près de Landilly, dans le Rhône. Son corps est enterré dans un trou creusé par les soldats allemands. Son corps est retrouvé le 21 juin 1940 dans un champ près de Landilly, dans le Rhône. Son corps est enterré dans un trou creusé par les soldats allemands. »

### CHARLES N'TCHORÉ (1940)

Charles N'Tchoréré est arrêté le 8 juin 1940 par les soldats allemands. Il est torturé et exécuté le 9 juin 1940. Son corps est retrouvé le 10 juin 1940 dans un champ près de Landilly, dans le Rhône. Son corps est enterré dans un trou creusé par les soldats allemands. Son corps est retrouvé le 10 juin 1940 dans un champ près de Landilly, dans le Rhône. Son corps est enterré dans un trou creusé par les soldats allemands.

Présenté par Charles N'Tchoréré

“ Les massacres sont l'expression d'un mépris raciste rendu virulent par la fatigue et l'angoisse des combats ainsi que du ressentiment, à la fois outré et haineux, provoqué par l'occupation de la Ruhr... ”

Johnson Clapnet, 2011



1940  
1945

## CHASSELAY, LIEUX ET MÉMORIAUX

**L**e 19 juin 1940, les Allemands se rapprochent de Lyon. Face à eux, l'armée française a notamment placé aux entrées nord de Lyon le 25<sup>e</sup> RTS qui compte plus de deux mille cadres et soldats européens et africains. Malgré l'appel du maréchal Pétain à déposer les armes le 17 juin, ces hommes sont décidés à respecter l'ordre de combattre sans esprit de recul. Les combats s'engagent dès le petit matin, notamment à Chasselay devant le couvent de Montluzin. À Lyon, dans le quartier de Vaise, les Allemands exécutent vingt-sept tirailleurs. À Chasselay, au lieu-dit Vide-Sac, le 20 juin 1940, des tirailleurs sont massacrés, les blindés écrasant sous leurs chenilles les morts et les agonisants, comme le montrent les photographies inédites publiées pour la première fois dans le cadre de cette exposition. Tous les soldats africains découverts par les Allemands sont exécutés. Au lendemain des massacres, une note allemande du colonel Walther Nehring, chef d'État-major de Heinz Guderian, datée du 21 juin, précise la conduite à tenir à l'égard de certaines catégories de prisonniers : *« Il est établi que les soldats français coloniaux ont mutilé de façon bestiale des soldats allemands. Envers ces soldats indigènes, toute bienveillance serait une erreur. »*

Les Français vont immédiatement rendre hommage à ces combattants exécutés par les Allemands. Le Tata sénégalais de Chasselay est inauguré le 8 novembre 1942 — le jour même du débarquement des Alliés en Afrique du Nord. On retrouve aussi une stèle, érigée le 5 avril 1942, suite aux massacres de Lentilly (Rhône). Dès l'immédiat après-guerre, le monument de Clamecy (Nièvre) est construit en 1948 et une plaque est apposée à Lyon (Rhône) le 10 août 1945.

Lors des procès de Nuremberg en 1946, la question de juger les crimes de guerre contre les tirailleurs sénégalais n'a pas tenu une place particulière, contrairement aux massacres des soldats canadiens à Caen et américains dans les Ardennes, qui entraînent de lourdes condamnations. Plus récemment, de nombreux autres édifices seront construits (voir la carte des Massacres et mémoriaux en France du panneau 6), comme à Airaines (Somme) où est érigé, en juin 1965, un monument en hommage au capitaine Charles N'Tchoréré, en 1971, en hommage aux Marocains de Febvin-Palfart, à Tilloy-et-Bellay (Marne) pour les victimes du 2<sup>e</sup> bataillon de Sénégalais du 5<sup>e</sup> RICMS, le 16 mai 1980, et à Cressonsacq (Oise), le 24 mai 1992, en hommage aux morts du bois d'Éraïne. Enfin, la promotion 1961-1963 de l'EFORTOM (École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer) à Fréjus portera le nom de promotion Chasselay-Montluzin.

Portrait de  
**Moman Diop**  
(série *Frères d'Armes*)



# CHASSELAY, LIEUX ET MÉMORIAUX

1940  
1945



**L**e 19 juin 1940, les Allemands se rapprochent de Lyon. Face à eux, l'armée française – notamment placée aux entrées nord de Lyon le 29 RTS qui compte plus de deux mille cadres et soldats français et africains. Malgré l'appel de maréchal Détain à déposer les armes le 17 juin, ces hommes sont décidés à respecter l'ordre de combattre sans espoir de succès. Les combats s'engagent dans le petit matin, notamment à Chasselay devant le couvent de Montbaurin. A Lyon, dans le quartier de Vaise, les Allemands exécutent vingt-sept travailleurs. A Chasselay, au lieu-dit Vieille-Sac, le 20 juin 1940, des travailleurs sont massacrés, les blindés écrasant sous leurs chenilles les morts et les agonisants, comme le montrent les photographes inédites publiées pour la première fois dans le cadre de cette exposition. Tous les soldats africains découverts par les Allemands sont exécutés. Au lendemain des massacres, une note allemande du colonel Walter Neufing, chef d'État-major de Heinz Guderian, datée du 21 juin, précise la conduite à tenir à l'égard de certaines catégories de prisonniers : « il est établi que les soldats français cotisaient au moins de façon bestiale des soldats allemands. Envers ces soldats indigènes, toute surveillance serait une erreur. »

Les Français vont immédiatement rendre hommage à ces combattants exécutés par les Allemands. Le **Tata sénégalais de Chasselay** est inauguré le 6 novembre 1942 – le jour même du déblocage des Alpes en Afrique du Nord. On retrouve aussi une stèle, érigée le 5 avril 1942, suite aux massacres de Lantilly (Rhône). Dès l'immédiat après-guerre, le **monument de Clamecy** (Nièvre) est construit en 1948 et une plaque est apposée à Lyon (Rhône) le 10 août 1948.

Lors des procès de Nuremberg en 1948, la question de juger les crimes de guerre contre les travailleurs sénégalais n'a pas tenu une place particulière, contrairement aux mémoires des soldats canadiens à Caen et américains dans les Ardennes, qui entraînent de lourdes condamnations. Plus récemment, de nombreux autres édifices seront construits pour la carte des **Massacres et mémoriaux en France du panneau 63**, comme à Aïnères (Corse) où est érigé, en juin 1965, un monument en hommage au capitaine Charles N' Tchoumba, en 1971, un hommage aux **Marocains de Febvin-Palfart** à Tilloy-et-Bellay (Hauts) pour les victimes du 2<sup>e</sup> bataillon de Sénégalais du 5<sup>e</sup> RICAFS, le 16 mai 1963, et à Chasselay (Cher), le 24 mai 1963, en hommage aux morts du bataillon d'Étrangers. Enfin, la promotion 1940-1943 de l'ES-OITTOIR (École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer) à Thézac portera le nom de promotion Chasselay-Mortuans.

**LE TATA SÉNÉGAIS DE CHASSELAY (1942)**

Après le massacre des travailleurs et des soldats de 29 RTS dans les villages sénégalais, les Sénégalais s'engagent par les combats canadiens, puis américains, dans les Ardennes en France. Les blessés sont évacués en France. Le 6 novembre 1942, le Tata Sénégalais est inauguré à Chasselay. Le 5 avril 1942, suite aux massacres de Lantilly (Rhône), une plaque est apposée à Lyon (Rhône) le 10 août 1948.

**Le Vieil Yonnais**

Le monument de Clamecy est construit en 1948. Il rend hommage aux soldats français et africains qui ont été exécutés par les Allemands pendant la bataille de France en 1940.

**LES MAROCAINS DE FEBVIN-PALFART (1940)**

Le 21 mai 1940, après avoir évité une déroute et des pertes, les Marocains de Febvin-Palfart ont été massacrés par les Allemands. Ils ont été enterrés dans le cimetière de Febvin-Palfart. Le monument a été inauguré le 10 août 1948.

**Portrait de Haman Diop**

Portrait of Haman Diop, a Senegalese soldier who fought during the Battle of France in 1940.

**LE MONUMENT DE CLAMECY (1948)**

Le monument de Clamecy est construit en 1948. Il rend hommage aux soldats français et africains qui ont été exécutés par les Allemands pendant la bataille de France en 1940.

**LES MAROCAINS DE FEBVIN-PALFART (1940)**

Le 21 mai 1940, après avoir évité une déroute et des pertes, les Marocains de Febvin-Palfart ont été massacrés par les Allemands. Ils ont été enterrés dans le cimetière de Febvin-Palfart. Le monument a été inauguré le 10 août 1948.

**Portrait de Haman Diop**

Portrait of Haman Diop, a Senegalese soldier who fought during the Battle of France in 1940.

**LE MONUMENT DE CLAMECY (1948)**

Le monument de Clamecy est construit en 1948. Il rend hommage aux soldats français et africains qui ont été exécutés par les Allemands pendant la bataille de France en 1940.

“ Nos compatriotes ont personnifié la France qui refuse d’être battue, la France qui refuse d’être esclave...”

Ouzine Coulibaly (député), cérémonie au Tata de Chasselay, 1947



1940  

---

1942

## FRONTSTALAGS : LES PRISONNIERS DES COLONIES EN FRANCE

**L**es Allemands ne veulent pas de prisonniers africains et indigènes sur le sol du III<sup>e</sup> Reich et ils décident de les rassembler dans des *Frontstalags* (camps de prisonniers) en zone occupée française. Quarante mille combattants ayant déjà été transportés en Allemagne seront rapatriés en France, à l'exception de trois mille Maghrébins. Ces prisonniers africains sont filmés par les actualités cinématographiques allemandes et la presse de propagande (*Signal*) les met en scène comme des « sauvages ».

Dès novembre 1940, les Allemands rendent aux autorités françaises les blessés et les nombreux malades inaptes au travail, dont ils ne veulent plus assumer la charge dans les camps. Les *Frontstalags* sont encore au nombre de vingt-deux en 1941 (voir la carte des *Frontstalags* en France occupée) et les conditions de vie des prisonniers majoritairement africains sont extrêmement difficiles. En avril 1942, on dénombre encore huit camps principaux comptant des *Frontstalags* secondaires et des *Arbeitskommandos* (commandos de travail), où sont majoritairement regroupés des prisonniers originaires du continent africain. Ces camps se répartissent dans la zone occupée, à Rennes, Chartres, Joigny, Saint-Médard, Bayonne-Anglet, Angoulême, Saint-Quentin ou Vesoul. Les prisonniers « coloniaux » sont généralement employés dans des commandos de travail à des tâches civiles ou militaires au profit de l'armée allemande dans le cadre de l'organisation *Todt* ou, parfois, mis à disposition des autorités locales françaises.

La plupart des prisonniers travaillent dans l'agriculture et l'exploitation forestière. Au début de 1942, près de quarante-quatre mille hommes sont toujours internés, dont 58 % de Maghrébins, ainsi que des tirailleurs africains, malgaches, un demi-millier d'Antillais et de nombreux travailleurs indochinois ; en mai 1943, un peu moins de huit mille trois cents soldats d'Afrique subsaharienne sont toujours captifs dans les *Frontstalags*.

Portrait de  
**Hammou Moussik**  
(série *Frères d'Armes*)



# FRONTSTALAGS : LES PRISONNIERS DES COLONIES EN FRANCE

1940  
1942



**L**es Allemands ne veulent pas de prisonniers africains et indigènes sur le sol du RP. Reich et ils décident de les rassembler dans des Frontstalags (camps de prisonniers) en zone occupée française. Outre les mille combattants ayant déjà été transportés en Allemagne seront rapatriés en France, à l'exception de trois mille Maghrébins. Ces prisonniers africains sont fondés par les autorités coloniales allemandes alliées et la presse de propagande (Signal) les met en scène comme des « sauvages ».

Dès novembre 1940, les Allemands rendent aux autorités françaises les blessés et les nombreux malades incapables au travail, dont ils ne veulent plus assumer la charge dans les camps. Les Frontstalags sont encore au nombre de vingt-deux en 1941 (voir la carte des Frontstalags en France occupée) et les conditions de vie des prisonniers majoritairement africains sont extrêmement difficiles. En avril 1942, on dénombre encore huit camps principaux comptant des Frontstalags secondaires et des Arbeitskommandos (commandos de travail), où sont majoritairement regroupés des prisonniers originaires du continent africain. Ces camps se répartissent dans la zone occupée, à Rennes, Châtres, Jozigny, Saint-Médard, Bayonne-Anglet, Angoulême, Saint-Omer ou Vesoul. Les prisonniers « coloniaux » sont généralement employés dans des commandos de travail à des tâches civiles ou militaires au profit de l'armée allemande dans le cadre de l'Organisation Todt ou, parfois, mis à disposition des autorités locales françaises. La plupart des prisonniers travaillent dans l'agriculture et l'exploitation forestière. Au début de 1942, près de quarante-quatre mille hommes sont toujours internés, dont 58 % de Maghrébins, ainsi que des travailleurs africains, malgaches, un demi-millier d'Asiatiques et de nombreux **travailleurs indo-chinois** ; en mai 1943, un peu moins de huit mille trois cents asiatés d'Afrique subsaharienne sont toujours captifs dans les Frontstalags.

## LES FRONTSTALAGS EN FRANCE OCCUPÉE



## LES TRAVAILLEURS INDO-CHINOIS (1939-1940)

Dès la mobilisation le sort d'un million de Vietnamiens, Indochinois, est réservé et révisé au début de l'année 1940. Le sort de la zone France occupée est réservé et révisé au début de l'année 1940. Le sort de la zone France occupée est réservé et révisé au début de l'année 1940.



## LA PRESSE DE PROPAGANDE ALLEMANDE (SIGNAL)

La presse allemande de propagande (Signal) met en scène les prisonniers africains et indigènes comme des « sauvages ».



“ De jeunes soldats allemands, armés de leurs appareils photo, semblent obsédés par la présence de troupes noires dans l'armée française. Ils viennent visiter le camp [du Chardonnet à Saumur], comme on se rend au zoo. ”

Joseph-Henri Deschamps, Océan-France, 2014



8

TRAVAILLEURS D'ORIENT  
LE SORT DES PRISONNIERS EN FRANCE OCCUPÉE

1940  
1944

# LA FRANCE LIBRE, LES PREMIERS COMBATS ET LA FIN DES CAMPS DE PRISONNIERS

L'appel du général de Gaulle à poursuivre la guerre entraîne le ralliement à la France libre de plusieurs territoires coloniaux et de personnalités, comme le gouverneur du Tchad, Félix Éboué. Obéissant à leurs chefs, des centaines de tirailleurs sénégalais les suivent. Ainsi, le commandant Raymond Delange se range avec son bataillon aux côtés des gaullistes. Il forme au Congo le bataillon de marche n° 1 (BM 1), premier d'une série de seize bataillons de marche africains. Ces unités vont combattre en Érythrée, en Abyssinie, en Libye (marqué par la prise de Koufra en mars 1941), en Syrie et, en octobre 1942, à El-Alamein. Le BM 2 de l'Oubangui-Chari s'est illustré à la bataille de Bir Hakeim de mai à juin 1942. Après le débarquement des forces alliées en Afrique du Nord, en novembre, la mise sur pied d'une armée de la France combattante permet de mobiliser sept cent mille hommes et femmes dont cent vingt-sept mille soldats déjà sous les armes.

Au même moment, dans l'Hexagone, les tirailleurs rescapés de 1940 (et non-prisonniers), qui ont été regroupés au sein des groupements militaires d'indigènes coloniaux (GMICR) vont être obligés de travailler pour l'occupant allemand et le régime de Vichy. Ils sont notamment réquisitionnés sur les fortifications de la Méditerranée. Les prisonniers des *Frontstalags* sont eux aussi mis à contribution et sont envoyés dans des massifs forestiers et dans les campagnes. Début 1943, la garde d'une partie des *Frontstalags* de l'ex-zone nord incombe désormais à des cadres français et de nombreux camps sont fermés et regroupés, comme le *Frontstalag* d'Amiens qui disparaît. Cette situation — présence de garde de l'armée française à la demande des Allemands — est considérée comme une nouvelle humiliation par les prisonniers coloniaux. Au même moment, les Alliés, après la campagne d'Italie et la libération de la Corse en septembre-octobre 1943, mettent en place les forces qui débarqueront en Normandie en juin 1944, puis en Provence en août 1944. À la libération des camps de prisonniers et malgré un grand nombre d'évasions vers les maquis dans le prolongement de l'engagement, dès 1940, d'Addi Bâ, un peu plus de trente mille soldats sont encore internés, dont dix-sept mille Maghrébins.

Face à la progression des forces alliées, les Allemands transfèrent vers le Reich (en Alsace-Lorraine puis en Allemagne en décembre 1944, notamment à Nuremberg) un tiers des prisonniers coloniaux. Les troupes alliées libéreront ces hommes avant de les acheminer vers les camps de la Côte d'Azur au printemps 1945.

Portrait de  
**Addi Bâ**  
(série *Frères d'Armes*)



# LA FRANCE LIBRE, LES PREMIERS COMBATS ET LA FIN DES CAMPS DE PRISONNIERS

1940  
1944



**L'**appel du général de Gaulle à poursuivre la guerre entraîne le ralliement à la France libre de plusieurs territoires coloniaux et de personnalités, comme le gouverneur du Tchad, Félix Eboué. Obéissant à leurs chefs, des centaines de travailleurs sénégalais les suivent. Ainsi, le commandant Raymond Delange se range avec son bataillon aux côtés des évadés. Il forme au Congo le bataillon de marche n°1 (BM 1), premier d'une série de seize bataillons de soldats africains. Ces unités vont combattre en Érythrée, en Abyssinie, en Libye (marqué par la prise de Koufra en mars 1941), en Syrie et, en octobre 1942, à El-Alamein. Le BM 2 de l'Oulangi-Chéri s'est illustré à la bataille de Bir Hakeim de mai à juin 1942. Après le débarquement des forces alliées en Afrique du Nord, en novembre, la mise sur pied d'une armée de la France combattante permet de mobiliser sept cent mille hommes et femmes dont cent vingt-sept mille soldats déjà sous les armes.

Au même moment, dans l'hexagone, les travailleurs rapatriés de 1940 (et non-prisonniers), qui ont été regroupés au sein des groupements militaires d'indigènes coloniaux (GMIC) vont être obligés de travailler pour l'occupant allemand et le régime de Vichy. Ils sont notamment réquisitionnés sur les fortifications de la Méditerranée. Les prisonniers des Frontstalags sont eux aussi mis à contribution et sont envoyés dans des massifs forestiers et dans les campagnes. Début 1943, la garde d'une partie des Frontstalags de l'axe nord incrimé désormais à des cadres français et de nombreux camps sont fermés et regroupés, comme le **Frontstalag d'Amiens** qui disparaît. Cette situation — présence de garde de l'armée française à la demande des Allemands — est considérée comme une nouvelle discrimination par les prisonniers coloniaux. Au même moment, les Alliés, après la campagne d'Italie et la libération de la Corse en septembre-octobre 1943, mettent en place les forces qui débarquent en Normandie en juin 1944, puis en Provence en août 1944. À la libération des camps de prisonniers et malgré un grand nombre d'unités vers les maquis dans le prolongement de l'engagement, dès 1940, **l'Addi Bâ**, un peu plus de trente mille soldats sont encore incrimés, dont dix-sept mille Maghrébins.

Face à la progression des forces alliées, les Allemands transfèrent vers le Reich (en Alsace-Lorraine puis en Allemagne) en décembre 1944, notamment à Nuremberg) un tiers des prisonniers coloniaux. Les troupes alliées libèrent ces hommes avant de les acheminer vers les camps de la Côte d'Azur au printemps 1945.



**LE FRONTSTALAG D'AMIENS (1941-1942)**

Le 8 août 1942, les camps de France sont plus nombreux que ceux d'Allemagne. Les camps d'indigènes occupent 50 % des capacités. Ils sont répartis dans 12 régions. Le régime pénal de l'armée allemande est celui de la détermination de la peine, de la rééducation, de la réhabilitation et de la punition. Il y a une partie de la population de France qui est...

**ADDI BÂ (1940-1943)**

Après la débâcle française, les prisonniers indigènes de la France libre sont regroupés dans des camps de concentration. Le Frontstalag d'Amiens est un de ces camps. Les prisonniers y sont regroupés et travaillent pour l'occupant allemand. Le Frontstalag d'Amiens est un des camps de prisonniers indigènes de la France libre. Il est créé en 1940 et ferme en 1943. Les prisonniers y sont regroupés et travaillent pour l'occupant allemand.

Portrait de **Addi Bâ**



**“ Nous les Tunisiens, Marocains, Algériens et Sénégalais pouvons être fiers de nous : nous nous sommes battus pour la France comme si elle était notre patrie. ”**

Abouel Farhat, soldat de 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs tunisiens, 23 août 1944



9

**TRAILLERS D'ARRIÈRE**  
LES PRISONNIERS DE LA FRANCE LIBRE

1944  

---

1945

## DU DÉBARQUEMENT À LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

**A**près le débarquement des Anglo-Américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, les troupes françaises du Maghreb et celles des unités coloniales sont engagées sur les différents théâtres d'opérations. Les combattants africains sont rejoints par les « dissidents » antillais et guyanais regroupés dans le bataillon de marche des Antilles n° 1 (BMA 1). Deux cents Réunionnais s'engagent et les combattants du 21<sup>e</sup> groupe antillais de défense contre avions (GADCA), intégrés à la 1<sup>re</sup> division française libre (DFL), participent au débarquement de Provence, en août 1944. Pendant la campagne de France, de nombreux résistants, coloniaux rapatriables des GMICR et évadés des *Frontstalags* vont rejoindre les forces combattantes. La 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc, qui a débarqué en Normandie en août, libère Strasbourg le 23 novembre 1944. En mars et avril 1945, des tirailleurs du régiment d'A-ÉF et Somalie et le bataillon de marche des Antilles n° 5 se battent pour libérer la poche de Royan.

Cependant, à l'hiver 1944, sur ordre du général de Gaulle, la majorité des quinze mille tirailleurs sénégalais de la 9<sup>e</sup> DIC et de la 1<sup>re</sup> DMI sont « blanchis » selon les termes de l'époque, pour céder la place aux recrues FFI au sein de la 1<sup>re</sup> armée française. Cette décision répond à plusieurs motifs : montrer à l'opinion publique que la France se libère par ses propres forces métropolitaines ; répondre favorablement à un mémo du chef d'État-major américain, Walter B. Smith, qui voulait une séparation entre « Blancs et Noirs », à l'identique de celle pratiquée au sein des forces américaines et, enfin, diluer les maquis communistes dans une armée « légale » pour éviter une insurrection. Quant aux tirailleurs nord-africains, la relève ne se fait que partiellement à partir de janvier 1945.

Dans le même temps, des problèmes de régularisation des soldes, dus aux démobilisations rapides des anciens prisonniers libérés des *Frontstalags*, créent des rancœurs et provoquent des révoltes dans les ports où sont regroupés les Africains. Dans ce contexte conflictuel, des unités ainsi que des individualités sont récompensées ou distinguées, comme le Guyanais Félix Éboué ou le Martiniquais William Palcy, et plusieurs Africains seront faits Compagnons de la Libération. Néanmoins, de grands résistants seront oubliés au moment de la victoire, à l'image du Guinéen Addi Bâ. Avec les combats de 1940, ce sont au total près de cent quatre-vingt mille soldats africains et antillais qui auront combattu en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

Portrait de  
**Georges Koudoukou**  
(série *Frères d'Armes*)





1944  
1947

## DÉMOBILISATIONS, RÉPRESSION ET CONFLITS COLONIAUX

**E**ntre mars et juin 1945, le gouvernement doit préparer le retour en France de plus d'un million et demi de prisonniers de guerre et de déportés, mais le ministère des Prisonniers de guerre, déportés et réfugiés du Gouvernement provisoire de la République française ne fait pas mention des rapatriements des prisonniers et soldats coloniaux vers leurs territoires. Les coloniaux sont alors dirigés vers des centres de transition des troupes indigènes coloniales (CTTIC) et des régiments d'indigènes coloniaux rapatriables (RICR) qui remplacent les GMICR en novembre 1945. Les Nord-Africains sont orientés vers des centres de rapatriement à proximité des ports du Sud de la France.

Les premiers départs organisés avec l'aide des navires alliés ont lieu en octobre 1944, à Cherbourg. Face à leur traitement, aux différences qu'ils constatent dans le règlement de leur dossier et à l'indifférence qu'ils constatent quant à leur situation, les soldats coloniaux se révoltent à Morlaix, Hyères ou encore Versailles. Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, à Thiaroye, dans la banlieue de Dakar, quelques jours après leur rapatriement, des tirailleurs africains anciens prisonniers de guerre se soulèvent. La répression opérée par l'armée fera plusieurs dizaines de morts (un bilan toujours en débat entre les historiens).

En février 1945, seuls trois mille six cent treize anciens prisonniers coloniaux sont rapatriés. L'administration a en effet privilégié le retour des hommes des unités de combats remplacés par des métropolitains dans le cadre du « blanchiment » (expression signifiant que des soldats « blancs » remplacent des soldats des colonies). Il reste encore à rapatrier quarante mille hommes dont un grand nombre d'anciens prisonniers répartis entre Laval, Coëtquidan, Romorantin, Marseille, Toulon, Agde, Mont-de-Marsan, Souge et Dijon.

La guerre à peine terminée, révoltes et guerres d'indépendance remettent en cause l'Union française instaurée en 1946 et la France fait de nouveau appel aux troupes coloniales pour rétablir son autorité et l'ordre. En décembre 1946, le Front pour l'indépendance du Viêt-Nam déclenche les hostilités en Indochine. Dès 1947, des troupes africaines renforcent le corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient. Avant de rejoindre l'Indochine, des tirailleurs ont été engagés en Algérie en mai 1945 à l'occasion de la répression dans le Constantinois, puis à Madagascar en 1947-1948 aux côtés de troupes maghrébines. La Légion étrangère, les troupes locales et celles originaires du continent africain constitueront près de 70 % des effectifs français en Indochine. Après plusieurs décennies de débats et revendications pour l'égalité des pensions entre les combattants des ex-colonies et ceux de l'Hexagone, les pensions ont été décrystallisées à partir de la loi de décembre 2006, et l'application des dernières étapes légales de ce processus en 2007 et 2011.

Portrait de  
**Joséphine Baker**  
(série *Frères d'Armes*)



# DÉMOBILISATIONS, RÉPRESSION ET CONFLITS COLONIAUX

1944  
1947



**E**nfin mars et juin 1945, le gouvernement doit préparer le retour en France de plus d'un million et demi de prisonniers de guerre et de déportés, mais le ministère des Prisonniers de guerre, déportés et Réfugiés du Gouvernement provisoire de la République française ne fait pas mention des rapatriements des prisonniers et soldats coloniaux vers leurs foyers. Les colons sont alors dirigés vers des centres de transition des troupes indigènes coloniales (CTIC) et des Régiments d'inspiration coloniales japonaises (RICR) qui remplacent les OMBR en novembre 1945. Les Nord-Africains sont orientés vers des centres de rapatriement à proximité des ports du Sud de la France. Les premiers départs organisés avec l'aide des frères aînés ont lieu en octobre 1944, à Cherbourg. Face à leur traitement, aux différences qui les concernent dans le règlement de leur dossier et à l'insuffisance qu'ils connaissent quant à leur situation, les soldats coloniaux se rendent à Marseille, Hyères ou encore Versalles.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, à **Thiaroye**, dans la banlieue de Dakar, quelques jours après leur rapatriement, des tirailleurs africains anciens prisonniers de guerre se soulèvent. La répression opérée par l'armée lors plusieurs dizaines de jours (un bilan toujours en débat entre les historiens).

En février 1945, seuls trois mille six cent vingt anciens prisonniers coloniaux sont rapatriés. L'administration a en effet privilégié le retour des hommes des unités de combats remplassés par des métropolitains, dans le cadre du « relèvement » de prisonniers soviétiques qui des soldats « blancs » remplacent des soldats des colonies. Il reste encore à rapatrier quarante mille hommes dont un grand nombre d'anciens prisonniers rapatriés entre Laval, Coëtquidan, Biscornet, Marseille, Toulon, Ajaccio, Moulon-de-Marsac, Souge et Orléans. La guerre à peine terminée, révoltes et querres d'indépendance remettent en cause l'Union française instituée en 1946 et la France fait de nouveaux appels aux troupes coloniales pour rétablir son autorité en Indochine. En décembre 1946, le Front pour l'indépendance du Viêt-Nam déclenche les hostilités en Indochine. Dès 1947, des troupes africaines renforcent le corps expéditionnaire français d'Extrême-Orient. Avant de repartir d'Indochine, des tirailleurs ont été envoyés en Algérie en mai 1945 à l'occasion de la répression dans le Constantinois, puis à Madagascar en 1947-1948 aux côtés de troupes magrébines. La Légion étrangère, les troupes locales africaines originaires du continent africain constitueront plus de 70 % des effectifs français en Indochine. Après plusieurs décennies de débats et négociations pour l'égale des pensions entre les combattants des ex-colonies et ceux de l'Hexagone, les pensions ont été dématérialisées à partir de la loi de décembre 2006, et l'application des dernières étapes faites de ce processus en 2007 et 2011.



Photo de la collection de la Bibliothèque de la Ville de Paris, sous la direction de M. de la Roche.



Photo de la collection de la Bibliothèque de la Ville de Paris, sous la direction de M. de la Roche.



Photo de la collection de la Bibliothèque de la Ville de Paris, sous la direction de M. de la Roche.

## THIAROYE (1944-1947)

Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, à Thiaroye, dans la banlieue de Dakar, quelques jours après leur rapatriement, des tirailleurs africains anciens prisonniers de guerre se soulèvent. La répression opérée par l'armée lors plusieurs dizaines de jours (un bilan toujours en débat entre les historiens).

### RÉPRESSION À MADAGASCAR

À Madagascar, le Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM) obtient la reconnaissance des Français, proclamée en 1946 et le 21 mars 1947. Mais une insurrection des Français, sous la direction de Rabemananjato, déclenche une répression sanglante. Les Français rétablissent le régime colonial par la force et font voter une loi de répression en 1947 qui a entraîné la mort de milliers de personnes.



“ Les tirailleurs n'ont pas pensé qu'on pouvait leur tirer dessus. Ce n'était pas pensable. ”

Mohamed Diarra-Bouss, *Ère de tirailleurs*, 2014



1960  
2020

# LE TEMPS DE LA MÉMOIRE ET DES COMMÉMORATIONS

**D**ès juin 1960, le général de Gaulle inaugure un mémorial de la France combattante au Mont-Valérien puis, en octobre 1977, le président de la République Valéry Giscard d'Estaing inaugure un tombeau du soldat inconnu d'Afrique du Nord, dans la crypte du mémorial de Notre-Dame-de-Lorette en lien avec les troupes métropolitaines engagées dans les guerres de décolonisations. En 1994 est inauguré le Mémorial de l'Armée noire à Fréjus, inspiré du premier Monument aux héros de l'Armée noire de Reims érigé en 1924. À ces grandes manifestations célébrant la mémoire collective, s'ajoute la reconnaissance des destins individuels et des lieux chargés d'histoire. Au jardin d'agronomie tropicale du bois de Vincennes, un hommage est rendu chaque année devant les différents monuments du Souvenir indochinois.

Au Sénégal, lors de la Journée du tirailleur, la répression de la mutinerie de Thiaroye est commémorée. Cette histoire, qui lie les métropoles, les Outre-mer, l'Afrique, le Maghreb, l'Asie et le Pacifique s'inscrit au cœur d'un bien commun. Au sein de l'armée, traditions et sauvegarde du patrimoine militaire s'organisent : le souvenir du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleur sénégalais est conservé par le 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine de Fréjus. En avril 2017, un siècle après la Grande Guerre, la République rend hommage aux anciens tirailleurs sénégalais en accordant la nationalité française à plusieurs d'entre eux.

En 2011, l'Association pour la recherche sur l'Occupation et la Résistance en Morvan, en partenariat avec l'ONAC-VG, organise un colloque sur les massacres racistes de l'armée allemande en 1940. Plus récemment, le 15 août 2019 à Saint-Raphaël (Var), alors que la France commémore le 75<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence, le président de la République Emmanuel Macron, accompagné des présidents guinéen Alpha Condé et ivoirien Alassane Ouattara, a évoqué la mémoire des soldats africains. Il a ainsi appelé les maires des villes françaises à renommer des rues, des places et des monuments en hommage aux combattants africains de l'armée française lors de la Seconde Guerre mondiale. Le 6 novembre 2018, dans le cadre d'une « itinérance mémorielle » à l'occasion du Centenaire de la Première Guerre mondiale, il avait déjà participé, aux côtés du président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, à la cérémonie officielle d'inauguration du Monument aux héros de l'Armée noire, illustrant sa volonté de rendre hommage aux soldats coloniaux. Désormais, cette mémoire des troupes originaires des colonies et les événements de mai-juin 1940 ont toute leur place dans la mémoire collective, constituant une histoire commune à la France et l'Afrique avec le 80<sup>e</sup> anniversaire des décolonisations.





“ *La France a une part d’Afrique en elle. Sur ce sol de Provence, cette part fut celle du sang versé. Nous devons être fiers et ne jamais l’oublier.* ”

Emmanuel Macron, Président de la République française, discours de Boulouris, 15 août 2019



GRUPE  
DE RECHERCHE  
**ACHAC**



ecpa **d**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE LA DÉFENSE